

COMMUNE DE NANTON

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2015

L'an deux mil quinze et le quatre du mois de février, le conseil municipal réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mme Dauby, maire.

Date de convocation : 23 janvier 2015

Présents : tous les membres sauf M. Boyeaud et M. Ducrotverdun, excusé, représenté par M. Girard.

Secrétaire de séance : Mme Depoil

I) Assainissement

L'appel d'offres a été lancé le 22 janvier sur e-bourgogne et paru sur le JSL le 24 janvier. Réception des plis le mardi 17 février avant 11h30. L'ouverture des plis se fera l'après-midi avec les membres de la commission assainissement.

Une délibération a été prise pour exempter de la taxe de raccordement la famille Raillard, en raison d'un accord qui avait été passé avec l'ancienne Municipalité. Cet accord avait été donné en échange du passage sur leur terrain du raccordement de l'assainissement du bas de Chalot jusqu'à à la lagune.

7 Pour

7 Abstentions

II) Le foyer rural

1) Mise à jour des tarifs de location du foyer rural en incluant le chauffage et l'électricité.

Tarifs hiver du 15 Octobre au 30 Avril

	Habitants de Nanton (été)		Habitants de Nanton (hiver)		Extérieurs		Associations locales
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours	
Petite salle + cuisine	75€	95 €	85 €	105 €	+ 10 €	+ 20 €	1 à 2 jours gratuits. Au-delà de 2 jours consécutifs 15 € par jour
Grande salle + cuisine	90 €	110 €	105 €	125 €	+ 10 €	+ 20 €	
Foyer	110 €	130 €	125 €	145 €	+ 10 €	+ 20 €	

Tarif Associations extérieures :

30 € par jour pour la petite salle + cuisine

50 € par jour pour la grande salle + cuisine

70 € par jours pour les deux

Nouveaux tarifs approuvés à l'unanimité

2) Lecture du nouveau règlement pour la location du foyer :

Quelques modifications : caution à 200 €, 50 € pour le forfait ménage...

Nouveau règlement approuvé à l'unanimité

3) Travaux du foyer

Pour les travaux du foyer, un premier rendez-vous a eu lieu avec M. Gilleron de l'ATD qui a pris le temps de visiter tous les recoins de notre magnifique bâtiment. Il nous a conseillé de prendre rendez-vous avec M. Faucher, Architecte afin d'étudier les travaux qui avaient été demandés par l'ancien conseil.

Rendez-vous jeudi 5 février 2015 à 9 h 30. M.GILLERON y assistera.

III) L'ONF

Délibération à prendre suite à une erreur de parcelle.

858 € HT de travaux non réalisés pendant l'année 2014 sont reportés sur l'année 2015

Approuvé à l'unanimité

IV) Embauche CUI-CAE

Suite au départ programmé de Mr Alain Viennois fin novembre, il serait souhaitable d'embaucher rapidement un nouveau cantonnier afin de permettre une formation pendant 6 mois.

L'annonce est passée à pôle emploi. Le contrat « aidé » est subventionné de 70 % à 80 % sur une base de 24 h/semaine pendant 12 mois (renouvelable une fois).

Annonce à faire sur le site du Centre de Gestion.

Compléter l'annonce d'offre d'emploi : Obligation d'avoir « une permis poids lourd ».

Plusieurs conseillers municipaux vont participer aux entretiens d'embauche avec Mme le Maire.

Un pouvoir a été donné pour la signature du contrat à Mme le Maire.

Approuvé à l'unanimité

V) Urbanisme :

A l'avenir, après consultation avec la DDE il a été décidé de ne pas autoriser des demandes d'urbanisme pour la réalisation de types de toits provinciaux (tuile plate, toit peu pentu...). Ce type de toit n'est pas en harmonie avec notre village et notre région.

Approuvé à l'unanimité

Proposition de prendre une délibération pour faire des demandes de permis pour des démolitions, ravalements de façades, constructions de murs ou grillages ...

Le Conseil Municipal souhaite étudier le dossier, à prévoir une réunion avec la commission municipale chargée de l'urbanisme.

VI) Questions diverses

1) Communauté de Communes

Nos deux délégués ont demandé à la Communauté de Commune de prévoir une réunion de la commission Culture, car celle-ci ne s'est pas encore tenue. Cette demande légitime n'a pas été très bien perçue, cf article paru sur le journal de la Saône et Loire.

Une position sur les subventions allouées aux clubs sportifs de la communauté de communes a été demandée au Conseil. Celui-ci approuve le fait que les subventions données aux clubs sportifs devraient être équilibrées entre chaque association.

2) Commission chemin

La demande de Mr et Mme Bernat proposant de fermer la place de l'église par un portail est jugée inopportune et déplacée.

Est rejetée à l'unanimité

3) Commission budget

La commission s'est réunie pour dresser le bilan 2014. Préparation en cours du budget 2015 qui sera présenté au prochain Conseil Municipal au mois d'Avril.